

# **Conseil de quartier**

## **Grande-Île, Lac, Bretonnière**

### Compte rendu de la réunion du

Jeudi 15 avril 2010

Lieu : Mairie de Voisins-le- Bretonneux

Présents : Guy MICHEL , Président

Pierre BONFILS, Yann CHENUS, Laurent HARIVEL, Sylviane LEDUC, Charles LEDUC, Renée-France LE GUELLEC, Jean-François LHOMME, Nicole MICHEL, Christian MIGNARD,  
Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller Municipal délégué à la Démocratie locale).

Excusés : Michel DELASSUS, Hervé GERARD (Maire- adjoint délégué au scolaire et périscolaire), Yvan GIORADANO, Georges KOZICKI, Mohamed MAHIEDDINE (Service Démocratie locale), Patrick MAIN, Stéphane MANSON.

#### ORDRE DU JOUR :

- Retour de la commission Cadre de Vie, Environnement et Sécurité sur le projet d'implantation d'un marché sur le quartier de la Grande Île.
- Point sur le tournoi de pétanque.
- Précisions sur deux questions concernant les terrains de la Manivelle et des Mouettes.
- Points divers.
- Prochain Conseil de quartier durant la première quinzaine de juin.

#### **1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mars 2010. (Approuvé)**

#### **2 - Projet marché de petits producteurs**

Jean-François LHOMME présente la réflexion de la commission Cadre de vie, Environnement et Sécurité sur ce projet. La rencontre avec l'association des commerçants de la Grande-Île (ACOGI) a permis de préciser comment ce projet pouvait s'inscrire concrètement. Il ressort que cela pourrait être un marché de petits producteurs ne nécessitant pas une structure importante. Ce petit marché serait tourné vers une complémentarité plutôt alimentaire, (fromages, fruits légumes, volailles, miel, fleurs).

En outre, pourraient y être intégrés tout ce qui touche le marché local et plus précisément les Jardins de Cocagne sur la ferme de Buloyer.

Face à ce projet, il est fait état des mesures techniques ou solutions possibles (Electricité, eau, Hygiène, etc) qu'il faut confronter aux obligations réglementaires nationale et européenne en vigueur.

Jean-François LHOMME est chargé de mettre en forme ce projet qui sera adressé à la Mairie pour étude.

Martine FAYE, conseillère municipale rapporteur aux Commerces, à l'Artisanat et aux Seniors est d'accord pour nous rencontrer.

Notre Conseil de quartier aimerait faire l'essai de ce marché sur notre mandat. Cette animation commerciale pourrait se faire au printemps 2011 avec peut être un essai à Noël.

Nous aimerions que ce projet soit accompagné d'une période de gratuité pour les commerçants afin de pouvoir les fidéliser.

### **3 - Tournois de Pétanque**

Suite à l'annulation de la « fête du Vent », le tournoi initialement prévu à la même date se déroulera le jour de la fête de quartier de 14h à 17h30 maximum, dans le quartier du Lac avec remise des prix au niveau de la fête de quartier.

### **4 - Précision aménagement quartier Manivelle/Mouettes**

Il s'agit d'un projet commun pour les deux terrains.

Le P.L.U. impose la création d'un équipement public au quartier des Mouettes.

- Aux Mouettes, le projet envisagé est la création d'un E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Il est rappelé qu'il y aura un ré- aménagement de l'espace mais les aires de jeux sont maintenues et qu'il n'y aura pas de création de voirie supplémentaire.
- A la Manivelle, le projet envisagé est la création d'un E.P.A. (Établissement pour Personnes Âgées valides) ainsi que des logements pour assurer une mixité sociale.

La circulation entre les deux établissements sera de type liaison douce (piste cyclable, chemin piétonnier...)

### **5 - Points Divers**

- Ne pas oublier la Roller Balade des Allumés
- Faire de la publicité pour la « Newsletter »
- Peut-on envisager un projet d'exposition des différentes œuvres artistiques de tous les habitants du quartier (broderies, peintures, sculptures, macramés etc...).
- La fibre optique (il existe un site web concernant ce projet voir : [www.quentiop.fr](http://www.quentiop.fr) ).

### **6 - Date du Prochain de quartier**

Le prochain Conseil de quartier aura lieu le jeudi 3 juin 2010 à 20h30.

**Seuls onze conseillers de quartier étaient présents et six excusés.  
Merci par avance de bien vouloir vous excuser**